

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 01473
Numéro SIREN : 451 310 726
Nom ou dénomination : LEXA & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2019 sous le numéro de dépôt A2019/010681

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULON**



693083

Dénomination : LEXA & ASSOCIES
Adresse : 84 rue Espanet 83200 Toulon -FRANCE-

n° de gestion : 2003B01473
n° d'identification : 451 310 726

n° de dépôt : A2019/010681
Date du dépôt : 19/11/2019

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
07/10/2019



693083

LEXA ET ASSOCIES SARL

**Rapport du commissaire aux comptes
sur la transformation de la société LEXA
ET ASSOCIES Société à responsabilité
limitée en société par actions simplifiée**

Décisions de l'associé unique

LEXA ET ASSOCIES SARL
84 rue Espanet – 83200 Toulon
Ce rapport contient 3 pages

LEXA ET ASSOCIES SARL

Siège social : 84 rue Espanet – 83200 Toulon
RCS Marseille – 451 310 726
Capital social : 5 000 €

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société LEXA ET ASSOCIES société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décisions de l'associé unique en date du 04 Octobre 2019 nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code du commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de notre analyse est la suivante :

La société LEXA ET ASSOCIES a été immatriculée au RCS de Toulon le 29 Décembre 2003.

La situation au 30 Juin 2019, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître des produits d'exploitation pour 294 730 euros, un résultat de 71 492 euros ainsi que des capitaux propres avant résultat à hauteur de 182 120 euros.

Notre analyse de la situation de la société nous a permis de nous assurer :

- que la situation financière est équilibrée ;
- que les moyens de financement sont suffisants pour faire face aux engagements financiers et que ces moyens seront renforcés par les opérations en cours de réalisation au niveau des fonds propres ;
- de l'absence de facteurs économiques et sociaux susceptibles d'affecter la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

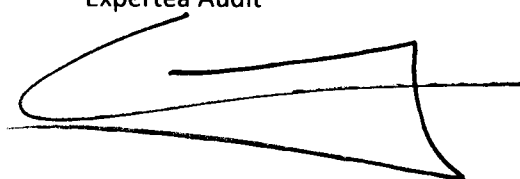
- La situation au 30 juin 2019 enregistre un résultat de 71 492 euros ;
- Ce résultat amène les capitaux propres à un montant de 253 612 euros.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. L'examen des documents mis à notre disposition n'a pas mis en évidence d'avantages particuliers.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Marseille, le 7 Octobre 2019

Experteia Audit



Patrick Estienne
Associé